# La capacité politique selon Aristote

**Auteur : Foucault, Michel**

## Présentation de la fiche

Coteb023_f0900
SourceBoite_023-23-chem | Aristote.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

## Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

P. Aubenque.
Théorie politique
Faculté lettres XI

La capacité politique s/ Aristote.

V III

Ni la éci ni la sc. qui portent sur le q^t ne sont ce moyen de définir à elles, toutes ce que constitue la capacité politique.

Donc E.N. (V, 9) (1309 a, 32), il est dit que le politique

- doit être attaché à la constitution existante
- doit avoir la capacité (du vouloir) d'inserer la politique politique
- doit avoir la vertu.

Qu'est-ce que cette capacité ? "est la délibération, la φρόνησις, qui permet de voir le pour-elle contre, bien le meilleur parti possible de prendre dans la disposition, ordonner les moyens aux fins. Dans un de l'absolu, mais ἐκ τῶν ὑποκειμένων, ajoute la part de τύχη qui comporte la condition humaine".

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/16833?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/16833?context=pdf